



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

### PROCES VERBAL N° 06

**Réunions du :** 12 novembre 2019.

**A :** 17 h 30

**Lieux :** Antennes de Dieppe, Bois Guillaume et Le Havre

**Présidence :** M. Laurent LEFEBVRE

**Membres participants :** Mmes Yvette BOTTE, Marie-Rose CASTEL, MM. Thierry BLONDEL, Dany COLE, Gérard DEMARRE, Gérard DUVAL, Pierre LECORNU, Gérard LELIEVRE, Jean- Pierre LEVEE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET, Jean-Marc VAUTIER.

**Membre absent excusé :** M. André MAROLLE

§§§§

#### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délaï de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

#### RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est aussi le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

**Championnat Vétérans :** comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans.

**Critérium Vétérans :** à compter de la saison 2019/2020, les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans, et procéder à 5 remplacements. Cette mesure ne s'applique pas pour **la coupe Vétérans André Strappe** ou 14 joueurs au maximum peuvent être inscrits sur la feuille de match.



## **ADOPTION DE PROCES-VERBAUX**

Sous réserve de la correction ci-après, la Commission procède à l'adoption du procès-verbal n° 05 du 29 octobre 2019, mis en ligne le 6 novembre 2019.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTALE 3 POULE E**

Match n° 21892362 ENTENTE SAINT VIGOR YMONVILLE-SAINT AUBIN DE ROUTOT 3 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 du 6 octobre 2019.

- Pris connaissance du courriel du 7 novembre 2019 de l'AS RAMPONNEAU FECAMP,
  - après vérification de la teneur des pièces et informations en sa possession, la commission
    - . annule dans leur ensemble, avec effet immédiat, la décision et les sanctions infligées aux joueurs GOUBERT Guillaume, licence n°2127513707, et VIEVARD Jonathan, licence n°2127426304, du club de ASL RAMPONNEAU FECAMP et les amendes y relatives.
    - . homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.
- La présente correction a été notifiée aux clubs par courriel le 14 novembre 2019.

§§§§

## **DECISIONS**

### **SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE C**

Match n° 21809719 S SOTTEVILLAIS CC (4) / AS LA LONDE (2) du 22 septembre 2019.

Suite à un complément d'information, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match n° 21781479 FC SAINT JULIEN (2) / ROUEN SAPINS FC (2) du 06 octobre 2019.

La composition des équipes et le score étant parvenus au secrétariat du DFSM dans les délais demandés, la commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 4 POULE A**

Match n°21783785 FC PONTOIS / FC LES GRANDES VENTES 2 du 06 octobre 2019

La composition des équipes et le score é tant parvenus au secrétariat du DFSM dans les délais demandés, la commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Feuille de match papier insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC PONTOIS.

Match n° 21783791 FC CRIQUIERS/ FC PONTOIS du 13 octobre 2019  
La commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

§§§§



## HOMOLOGATIONS

### RENCONTRES DU 20 OCTOBRE 2019

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21780634 US NORMANDE 76 (1) / FC TÔTES.

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n°21780933 LE HAVRE FC 2012.1 / SC OCTEVILLE SUR MER 2.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE FC 2012

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 21781091 FC BELLEVILLE SUR MER / US GREGES.

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21781092 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 2 / US CRIEL SUR MER.

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21781095 JS St NICOLAS BETHUNE 3 / EU FC.

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21781491 FC SAINT JULIEN (2) / STADE DE GRAND QUEVILLY (2).

Le terrain du FC SAINT JULIEN ayant été vandalisé dans la nuit, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781486 CAUDEBEC SAINT PIERRE FC (2) / AL TOURVILLE LA RIVIERE FC (1).

Une amende de 5 € est infligée à CAUDEBEC SAINT PIERRE FC pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).



#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21781755 ATHLETI'CAUX FC 2 / GAINNEVILLE AC 2.

La rencontre est reportée au 22 décembre 2019

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21782148 US OUAINVILLE / CANY FC 3.

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21782149 AS FAUVILLE EN CAUX 3 / GRANVILLE LA TEINTURIERE.

La rencontre est reportée au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 21782278 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / AS VATTEVILLE BROTONNE 2.

Match n° 21782282 US LILLEBONNE 3 / ENTENTE MOTTEVILLE-CROIX MARE 2.

Les 2 rencontres sont reportées au 22 décembre 2019.

Match n°2178228 : FC FREVILLE BOUVILLE 2 / SC SAINT AUSTREBERTHE 1

Le dossier transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21782545 AS RONCHEROLLES (1) / FC DU NORD OUEST (2).

La feuille de match manquante ou la composition des équipes et le score sont à faire parvenir au secrétariat du DFSM avant le 25 novembre 2019 sous peine de sanctions.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21782676 US GODERVILLE 2 / PARC D'ANXTOT FC 1.

Match n° 21782677 LE HAVRE S'PORT FOOT 2 / AS SAINT ADRESSE BUT 2.

Les 2 rencontres sont reportées au 22 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Match n°21782674 CA HARFLEUR BEAULIEU 1 / LE HAVRE FC 2012.2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CA HARFLEUR BEAULIEU.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21783797 FC PONTOIS / US GRANDCOURT 2.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC PONTOIS.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21783886 AJC BOSCH LE HARD 2 / ES ETOUTTEVILLE YVCRIQUE 2.

Une amende de 5€ est infligée à AJC BOSCH LE HARD pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 21783888 ENTENTE SAINT MARTIN SAINT PIERRE 2 / FC LIMESY 2.

Une amende de 5€ est infligée à FC LIMESY pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 21784066 FC BREAU. BRETTEVILLE 2 / US YEBLERONNAISE 1.

La rencontre est reportée au 15 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21784068 JS FONTENAY 1 / AS COLLEVILLE-ANGERVILLE 1.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à la JS FONTENAY.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21786393 GASEG St RIQUIER / AS MUNICIPAUX DE BARENTIN.

La rencontre est reportée au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21786525 GRAND QUEVILLY FC (4) / GRAND COURONNE FC (2).

Match arrêté à la 22<sup>ème</sup> minute suite à la grave blessure d'un joueur du GRAND COURONNE FC (2).

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres lors de sa réunion du 24 octobre 2019, procès-verbal publié le 25 octobre 2019, la Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure, restant à fixer par la Commission.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 21786526 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (2) / US GRAMMONT (2).

Une amende de 5 € est infligée à ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 21786655 OH TREFILIERES NEIGES 4 / US BOLBEC 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21786659 US SAINT MARTIN DU MANOIR 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT 4.

La rencontre est reportée au 27 octobre 2019.

Match n° 21786658 AS SAINT VIGOR YMONVILLE 2 / US SAINT THOMAS 2.

La rencontre est reportée au 22 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21786923 FC LIMESY 3 / ES ETOUTTEVILLE YVECRIQUE 3.

La rencontre est reportée au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21786924 AS COLLEVILLE ANGERVILLE 2 / US VALLEES CAUDEBEC 2.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS COLLEVILLE ANGERVILLE.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 21809730 FC THOUBERVILLE (1) / STADE DE GRAND QUEVILLY (3).

La rencontre a été inversée.

Réserves d'avant match du FC THOUBERVILLE (1) non confirmées.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21809734 STADE SOTTEVILLAIS CC (4) / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL (2).

La rencontre a été inversée.

Feuille de match insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au STADE SOTTEVILLAIS CC.

Match n° 21809731 AS LA LONDE (2) / VALLEE DE SEINE FC SAHURS (2).

Une amende de 5 € est infligée à l'AS LA LONDE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 21809733 ASM AMFREVILLE LA MI VOIE (1) / SC PETIT COURONNE (2).

Une amende de 5 € est infligée à l'ASM AMFREVILLE LA MI VOIE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).



#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 20809822 ASL SIERVILLE (1) / AS RONCHEROLLES (2).

La composition des équipes et le score étant parvenus au secrétariat du DFSM, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21809820 FC DES VILLAGES (1) / US HOUPEVILLE (1).

Une amende de 5 € est infligée au FC DES VILLAGES et à l'US HOUPEVILLE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 21809821 FC GRUGNY (1) / ISNEAUVILLE FC (1).

Une amende de 5 € est infligée au FC GRUGNY pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 21794721 LE HAVRE S'PORT FOOT 3 / ESM GONFREVILLE ORCHER 3.

Match n° 21794725 US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / AS SAINT AUBIN ROUTOT 1.

Les 2 rencontres sont reportées au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21781754 US EPOUVILLE 2 / HAVRE S'PORT FOOT 1.

Pris connaissance du courrier de l'US EPOUVILLE et après vérification, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n°21794812 ROGERVILLE FC 1 / LE HAVRE AC 3.

La rencontre est reportée au 15 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21787186 FC BRACHY / CA LONGUEVILLE SUR SCIE 3.

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21787188 FC TOTES 3 / ES JANVAL 3

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21787320 US OUAINVILLE 2 / US PALUEL

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 21787448 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3 / FC FREVILLE BOUVILLE 3.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE.

Match n° 21787451 FC LOUVETOT 2 / ENTENTE SAINT MARTIN SAINT PIERRE 4.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC LOUVETOT.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21787584 AS GOURNAY EN BRAY (3) / A. ROUENNAISE (2).

Feuille de match insuffisamment rédigée : numéros des licences incomplets (9 chiffres au lieu de 10). Une amende 15€ est infligée à l'A. ROUENNAISE.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 21892371 ENTENTE SAINT VIGOR YMONVILLE-SAINT AUBIN ROUTOT 3 / AS LANQUETOT 1.

Match n° 21892372 ATHLETI'CAUX FC 3 / AS MONTIVILLIERS 3.

Les 2 rencontres sont reportées au 15 décembre 2019.

Match n° 21892374 FC LITTORAL 1 / ASL RAMPONNEAU-FECAMP 2.

Match n° 21892375 UNION FONTAINAISE 1 / ES MONT GAILLARD 4.

Les 2 rencontres sont reportées au 17 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21885754 AS LA FRENAYE 1 / ENTENTE PARC D'ANXTOT-BEUZEUVILLE 2.

La rencontre est reportée au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1POULE A

Match n° 21799169 CMS OISSEL (11) / FUSC BOIS GUILLAUME (11)

La rencontre a été reportée au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 21800055 US GRAMMONT (11) / AL DEVILLE MAROMME (11).

La rencontre a été reportée au 15 Décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.





Match n° 21800056 AS MADRILLET CHATEAU BLANC (11) / A.S. LA BOUILLE MOULINEAUX (11).  
Feuille de match insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21799965 FUSC BOIS GUILLAUME (12) / FC BONSECOURS SAINT LEGER (11).  
La rencontre a été inversée.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21800145 FC SAINT JULIEN (11) / ELBEUF FMR 276 (11).  
Le terrain du FC SAINT JULIEN ayant été vandalisé dans la nuit, la rencontre est reportée au 17 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21800233 STADE DE GRAND QUEVILLY (12) / ASC YMARE (11).  
La rencontre est reportée au 17 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21800235 US SAINT JEAN-FRESQUIENNE (11) / A ROUENNAISE DE FOOT (1).  
Feuille de match insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US SAINT JEAN-FRESQUIENNE.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 21788239 FC ECRETTEVILLE LES BAONS 11 / AS OURVILLE EN CAUX 11.  
Pour cause d'arrêt municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21788241 AS FAUVILLE EN CAUX 11 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 11.  
Pour cause d'arrêt municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 21788242 CANY FC 11 / CASEG SAINT RIQUIER 11.  
La rencontre est reportée au 27 octobre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21788243 ENTENTE SENNEVILLE COLLEVILLE ANGERVILLE 11 / US HERICOURT EN CAUX 11.  
La rencontre a été inversée.



#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 21788371 AMS SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR 11 / US PRESQUÎLE 11.

Pour cause d'arrêt municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 21801687 GAINNEVILLE AC 11 / USF FECAMP 11.

Match n° 21801690 AS ANGERVILLE ORCHER 11 / CS MUNICIPAUX HAVRE 11.

Les 2 rencontres sont reportées au 22 décembre 2019.

Match n°21801691 CS TRANSATLANTIQUE 11 / US GODERVILLE 11.

Absence sur le terrain de l'US GODERVILLE 11.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'US GODERVILLE 11 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier CS TRANSATLANTIQUE 11 sur le score de 3 buts à 0 ;
- inflige une amende de 168 € à l'US GODERVILLE (Annexe financière du DFSM).

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 21797413 AS SAINT ADRESSE BUT 11 / ASL RAMPONNEAUX FECAMP 11.

La rencontre est reportée au 17 novembre 2019.

Match n° 21797414 ENTENTE MANEGLISE-ES POINTE DE CAUX 11 / ATHLETI'CAUX 11.

La rencontre est reportée au 22 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

#### RENCONTRES DU 27 OCTOBRE 2019

##### SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21782149 AS FAUVILLE EN CAUX 3 / GRANVILLE LA TEINTURIERE du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21786393 GASEG St RIQUIER 2 / AS MUNICIPAUX DE BARENTIN du 20 octobre.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 21786655 US SAINT MARTIN DU MANOIR 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT 4 du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21786923 FC LIMESY 3 / ES ETOUTTEVILLE YVECRIQUE 3 du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 2174721 LE HAVRE S'PORT FOOT 3 / ESM GONFREVILLE ORCHER 3 du 20 octobre 2019.

Match n° 21794725 US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / AS SAINT AUBIN ROUTOT 1 du 20 octobre 2019.

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATINS DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°21885754 AS LA FRENAYE 1 / ENTENTE PARC D'ANXTOT-BEUZEUVILLE 2 du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATINS DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21787970 FC GRUCHET LE VALASSE 3 / AS CHAMP DES OISEAUX 1 du 13 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21799169 CMS OISSEL (11) / FUSC BOIS GUILLAUME (11) du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 21788242 CANY FC 11 / CASEG SAINT RIQUIER 11 du 20 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 21788360 AMS SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR 11 / SC SAINTE AUSTREBERTHE 11 du 6 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§§

#### **COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT, 1<sup>er</sup> tour joué le 27 octobre 2019**

Match n° 22102280 AJC KURDISTAN / FC MONT SAINT AIGNAN 2.

Pour non-utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à l'AJC KURDISTAN (annexe financière du DFSM).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22102281 FC LE TRAIT DUCLAIR 2 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 2

Réserves d'avant match du FC LE TRAIT DUCLAIR 2, non confirmées, non recevables en la forme.

Réserves d'avant match du FC BONSECOURS SAINT LEGER 2, non confirmées, non recevables en la forme.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22102288 GCO BIHOREL 2 / CO CLEON.

Réserves d'avant match du GCO BIHOREL 2, non confirmées, non recevables en la forme

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Match n°22102282 A MALAUNAY / CMS OISSEL 2 du 27 octobre joué le 10 novembre 2019.  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### **COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT - 1<sup>er</sup> tour joué le 27 octobre 2019**

Match n° 22102307 US GRANDCOURT 2 / FC BELLEVILLE SUR MER 2.

Forfait déclaré hors délai de l'US GRANDCOURT 2.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait à l'US GRANDCOURT 2 sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC BELLEVILLE 2 sur le score de 3 buts à 0,
- dit le FC BELLEVILLE SUR MER 2 qualifié pour la suite de la compétition,
- inflige une amende de 165 € à l'US GRANDCOURT (Annexe financière du DFSM).

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22102325 MAISON QUARTIER GRIEU / FC BREMONTIER MERVAL

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à MAISON QUARTIER GRIEU.

Une amende de 5€ est infligée à MAISON QUARTIER GRIEU pour une licence manquante (joueur ou dirigeant.)

Une amende de 5€ est infligée au FC BREMONTIER MERVAL pour une licence manquante (joueur ou dirigeant.)

### **COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET - 2<sup>ème</sup> tour joué le 27 octobre 2019**

#### **RAPPEL**

La Commission rappelle aux clubs que la même personne ne peut être inscrite, entraîneur ou dirigeant et police du terrain, sur le même match.

Match n° 22104928 UNION FONTAINAISE (1) / SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE (2).

Match joué sur les installations de SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22104937 SAINT MARTIN/ SAINT PIERRE (3) / CS GRAVENCHON (3).

Absence sur le terrain de l'équipe du CS GRAVENCHON.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait au CS GRAVENCHON 3, sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier SAINT MARTIN/SAINT PIERRE 3, sur le score de 3 buts à 0.
- dit l'équipe SAINT MARTIN/SAINT PIERRE 3 qualifiée pour la suite de la compétition.
- inflige une amende de 165€ au CS GRAVENCHON.
- dit que les frais d'arbitrage sont à débiter du compte du CS GRAVENCHON et à créditer à celui de SAINT MARTIN/SAINT PIERRE.



Match n° 22104943 FC EPPREVILLE (2) / US LES LOGES (1).

Match joué sur les installations de l'US LES LOGES.

Inversion du score

La Commission, pris connaissance du rapport de M l'Arbitre, ainsi que de sa confirmation

- homologue la rencontre sur le score US LES LOGES 3 / FC EPPREVILLE 1,
- dit l'US LES LOGES 3 qualifiée pour la suite de la Compétition.

Match n° 22104945 AS FAUVILLE (4) / AMS LA MARE AU CLERC FC (1).

Match joué sur les installations de l'AMS LA MARE AU CLERC FC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**COUPE SENIORS VETERANS André STRAPPE - 2<sup>ème</sup> tour joué le 27 octobre 2019**

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22089848 MUNICIPALUX CANTELEU (11) / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (11)

La rencontre a été inversée.

Match n° 22089827 GAINNEVILLE AC (11) / FC LITTORAL (11).

La rencontre a été jouée le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

§§§§§

**Le Président de la Commission,  
Laurent LEFEBVRE**

**Le Secrétaire de la commission  
Jean Luc TIRET**